

LE MAG DE LA VILLE DU POIRÉ-SUR-VIE

POIRÉ MAG

DOSSIER

LE POIRÉ CITOYEN ET DURABLE

AVRIL 2021

C'EST D'ACTU - 7
Sécurité et prévention

EN COULISSES - 16
Un duo à la croisée des
chiffres et des moyens

PERSPECTIVES - 17
Budget 2021 : entre
maîtrise et prospective



EN IMAGES - 2

Les événements marquants
des deux derniers mois

C'EST D'ACTU ! - 6

L'essentiel de l'actualité locale

BON À SAVOIR - 10

Les informations pratiques

LE DOSSIER - 11

Le Poiré citoyen et dynamique

EN COULISSES - 16

Un duo à la croisée des chiffres
et des moyens

PERSPECTIVES - 17

L'actualité des grands projets :
• Budget 2021 :
entre maîtrise et prospective

VIVRE ENSEMBLE - 19

Valoriser votre cadre de vie

C'EST GENÔT ! - 20

L'apprentissage : la voie de l'excellence

**LE COIN DES
P'TITS GENÔTS** - 21

10 conseils contre le harcèlement

INTERCOMMUNALITÉ - 22**Mairie du Poiré-sur-Vie**

4 place du Marché
CS 70 004 - 85 170 Le Poiré-sur-Vie
www.ville-lepoiresurvie.fr

Directrice de publication : Sabine ROIRAND,
Maire

Rédaction et mise en page : Aude BOISSINOT et
Justine BLANCHARD - service communication
02 51 31 86 76

Photos : Ville Le Poiré-sur-Vie ; Freepik ; Adobe
Stock ; ou mentions

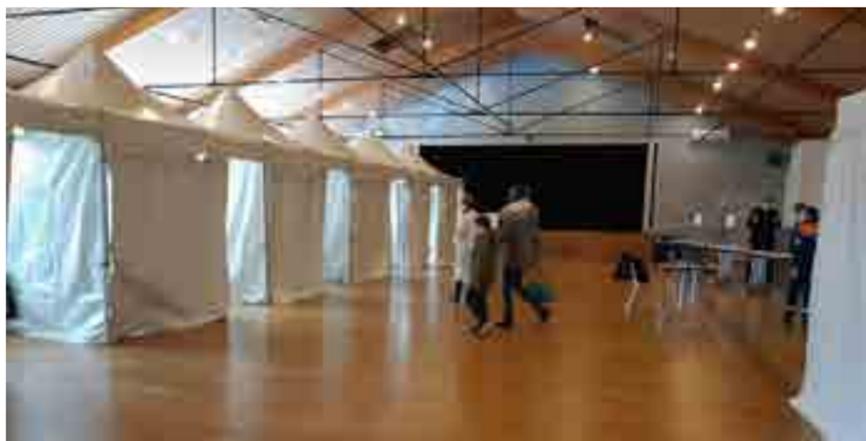
Impression : Imprimerie Jauffrit

Distribution : Tremplin

Tirage : 4 100 exemplaires

Dépôt légal : avril 2021

60 JOURS AU POIRÉ



23 ET 24 JANVIER

DÉPISTAGE

Une campagne de dépistage, organisée en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de La Loire et le laboratoire Biorylis, s'est déroulée à la Martelle le temps d'un week-end. 1 364 tests ont été réalisés. À son issue, un contact « tracing » a été mis en œuvre pour stopper les chaînes de contamination.



FÉVRIER

VERS LA PERMACULTURE

Sur le thème de l'année, « Demain est à nous », 3 classes de l'école du Sacré Cœur ont installé un potager en permaculture dans des bacs au sein de l'école. Chacune des classes concernées s'occupe assidûment de son bac en l'alimentant chaque semaine selon le calendrier élaboré pour l'année (branchages, déchets organiques, tontes, feuilles mortes...).



©À coup de rêves

FÉVRIER

À COUP DE RÊVES

Mathilde, petite fille polyhandicapée de 7 ans, a réalisé un stage de 15 jours en Bretagne dans un centre de rééducation dans le but de développer ses capacités cognitives. Sa maman, qui fonde beaucoup d'espoirs dans cette thérapie novatrice en France, a créé l'association « A COUP DE RÊVES, l'Handi-monde de Mathilde » pour la soutenir dans sa démarche.

FÉVRIER

MÉDIATION ANIMALE

Une fois par mois, Anne, de l'association « En compagnie des animaux », vient proposer une séance de médiation animale aux enfants du centre multi-accueil Pomme de Requette. Par différentes activités : nourrissage, brossage, parcours moteur... la médiation animale a des visées éducatives et pédagogiques.



18 ET 19 FÉVRIER

LA FÊTE DU LIVRE

L'école du Chemin des Amours a organisé la « Fête du livre » pour les classes du CP au CM2. À cette occasion, Hubert Ben Kemoun, auteur de littérature d'enfance et de jeunesse, est intervenu en classe pour présenter son métier et répondre aux questions des enfants.

SAMEDI 20 FÉVRIER

DÉCORÉS ET GRADÉS

6 sapeurs-pompiers de notre centre de secours ont été récompensés au cours d'une cérémonie organisée en comité restreint, en présence de Sabine ROIRAND, Maire du Poiré-sur-Vie, Régis PLISSON, Maire de Bellevigny, Mireille HERMOUET et Alain LÉBOEUF, Conseillers départementaux.

©Amicale des Sapeurs Pompiers





FÉVRIER / MARS

EN PLEIN AIR

Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, les enfants comme les adultes adhérents des associations sportives locales ont pu reprendre leurs activités au sein des complexes sportifs de la commune, en extérieur seulement.

©JA Basket

DU 22 FÉVRIER AU 5 MARS

LA CLIMATOZE

Durant les dernières vacances scolaires, les enfants accueillis au centre de loisirs « Les Farfadets », ont eu le plaisir de rencontrer Sylvain et Sylvaine, deux habitants d'un monde fantastique. Au programme : des expériences sur les différents états de l'eau, des grands jeux en lien avec l'environnement ou encore des constructions de maquettes sur la sécheresse.



©Solidavie



MARDI 23 FÉVRIER

DU FOOT ECO-RESPONSABLE

Les élus ont affirmé leur volonté d'investir dans un équipement de terrain synthétique le plus respectueux de l'environnement au stade de l'Idonnière. Dans ce cadre, le Vendée Poiré Football, les élus et services municipaux concernés par ce projet se sont déplacés, le 23 février dernier, sur la ville de Cholet afin de découvrir une telle installation.



SAMEDI 6 MARS

« T'AS PAS » EN DRIVE

Les agriculteurs des CUMA du Poiré-sur-Vie ont adapté l'organisation de ce rendez-vous traditionnel en proposant une distribution en drive de fumier, de paille, de compost, de ficelle... Une opération solidaire qui rencontre toujours un grand succès à l'arrivée du printemps.

MARS

COURTOISIE

Durant le mois de mars, les membres du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ont effectué des visites de courtoisie au domicile de personnes âgées pour rompre leur isolement. Le CCAS poursuit son accompagnement en ces temps de crise sanitaire.

Pour tout besoin : 02.51.31.80.14
ccas@ville-lepoiresurvie.fr



MERCREDI 24 MARS

PÔLE CULTUREL

Afin de développer une offre culturelle toujours plus diversifiée sur la commune, la municipalité s'engage dans la création d'un pôle culturel. Dans ce cadre, des rendez-vous avec les représentants des associations locales susceptibles d'être concernées par ce projet sont en cours, afin de recueillir leurs besoins.

DIMANCHE 28 MARS

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Troc plantes, atelier pour enfants, artisanat local, zéro déchet... tout était bien pensé pour cette animation organisée par l'Amicale Laïque. L'association des parents d'élèves PEPIDO de l'école de l'Idonnière y tenait notamment un stand sur le tri des déchets. Le soleil avait même décidé d'être de la partie !



AVRIL

ILS SONT LÀ !

En raison de l'augmentation des licences pratiquant le football et pour répondre aux critères d'homologation des terrains, la création de nouveaux vestiaires au sein du stade de l'Idonnière était devenue nécessaire. Après les travaux de terrassement et de fondations, ces nouveaux locaux ont été installés et sont prêts à l'usage. En espérant que la crise sanitaire permette à nos joueurs d'en profiter le plus rapidement possible !

Vie sociale

Composé de représentants des résidents, des familles, du personnel de l'établissement et du CCAS, le conseil de la vie sociale d'un EHPAD donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement. Son rôle est consultatif.

En cette période particulière, le conseil de la vie sociale est plus particulièrement consulté sur les mesures sanitaires appliquées au sein des établissements.

Un conseil de la vie sociale s'est tenu au sein de la Résidence Yves Cougnaud le 9 mars dernier. Toutes les familles y étaient conviées. Les décisions prises quant à l'accueil au sein de la résidence et les sorties en famille continueront à évoluer, par étapes, au gré du contexte sanitaire.

Contact : EHPAD Résidence Yves Cougnaud
02 51 98 17 30

Biodiversité et Climat

Dans le cadre de son plan Vendée Biodiversité Climat, le Conseil départemental prévoit la plantation sur notre commune de 4 500 arbres, dont 2,7 km de haies et un espace boisé de 1 500 m² entièrement constitué de châtaigniers, le long des déviations en direction de Bellevigny et d'Aizenay.

Le choix a été fait de planter des essences locales (chêne, érable, charme, cormier, frêne) ainsi que des arbres fruitiers (prunier, châtaignier, noisetier, pommier, poirier).

Le programme vient de débuter avec la plantation de 1 900 arbres et, à partir de l'automne prochain, ce sont 2 600 arbres supplémentaires qui seront plantés.

Ces plantations complètent le programme de plantations municipal. Elles ont de nombreux bienfaits sur l'environnement et la biodiversité en favorisant notamment le stockage de carbone.

Une action qui permet également de sauvegarder la nature et la diversité du paysage pour mieux contribuer à la qualité de notre cadre de vie.



DÉCHETS

Points tri (verre et papier)

Dans la continuité du plan de prévention visant à limiter la production des déchets, les points tri suivants seront retirés sur la commune : rue des Rosiers, rue des Simbretières, rue des Prêles et rue de la Lisière. Le nombre de conteneurs sur les autres points tri sera augmenté lorsque cela est nécessaire.

Bennes enterrées

Deux bennes enterrées pour ordures ménagères seront installées mi-avril en cœur de ville, à destination des riverains : sur la place du Marché, en haut de place, rue de la Brachetière, et près du projet immobilier le Bois d'Yf.

Les riverains concernés recevront un courrier les invitant à remettre leur bac à ordures ménagères. A savoir qu'une benne enterrée a la capacité d'absorber les collectes de déchets d'environ 50 foyers. Le service de ramassage des sacs jaunes (emballages) en porte à porte est, quant à lui, maintenu.

Contact :
Communauté de communes Vie et Boulogne
Service Environnement
02 51 31 67 33



Élections



Inscriptions

Les 13 et 20 juin prochains auront lieu les élections régionales et départementales. Vous avez **jusqu'au vendredi 7 mai 2021** pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Cette démarche peut également se faire en ligne sur le site www.service-public.fr.

En cas de changement d'adresse, merci d'adresser un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois à l'accueil de la mairie.

Organisation des bureaux de vote

En raison de l'augmentation du nombre d'électeurs sur la commune, un 6ème bureau de vote va être créé. Les électeurs concernés recevront une nouvelle carte d'électeur.

Le 5ème bureau de vote se tiendra en mairie, les bureaux de vote 1, 2, 3 et 6 se tiendront à la Martelle et le 4ème bureau de vote se tiendra au Foyer Rural du Beignon-Basset.

Pour connaître le lieu de votre bureau de vote, n'hésitez pas à consulter le site internet: www.service-public.fr, rubrique «vérifier votre inscription électorale».

Un appel aux bonnes volontés pour la participation aux opérations de vote est lancé, n'hésitez pas à vous faire connaître directement à l'accueil de la mairie.

Contact :
02 51 31 80 14 - accueilpopulation@ville-lepoiresurvie.fr

Conseil en habitat

Dans le cadre des nouvelles opérations d'habitats sur la commune, la consultation du CAUE est rendue obligatoire avant même de débuter votre projet afin que vous puissiez disposer des meilleurs conseils, notamment pour élaborer un projet éco-responsable.

Les architectes-conseils du CAUE sont à votre disposition, sur leurs lieux de permanence, à proximité de chez vous.

Contact :
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com



URBANISME

Alors que les travaux du lotissement Les Genêts viennent de démarrer, les tranches 4 et 5 du lotissement de l'Espérance, situé route de la Genétouze, sont actuellement en cours d'étude.

Le début des travaux est envisagé pour cette fin d'année et la livraison en 2022.

Une liste d'intention est ouverte au sein du service Aménagement pour ces futures opérations.

Si vous êtes intéressés par un projet de construction dans ce nouveau lotissement, n'hésitez pas à vous y inscrire pour avoir les informations au fur et à mesure de l'avancement du dossier.



Contact : 02 51 31 80 14
amenagement@ville-lepoiresurvie.fr

SÉCURITÉ & PRÉVENTION

Au vu des mesures gouvernementales en vigueur, il a été proposé aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de réaliser des projets à distance.

Ils ont ainsi travaillé à la création de stickers sur le thème de la prévention routière en dessinant, à la main ou sur ordinateur, leurs propositions.

L'intégralité des stickers leur a été envoyée par mail afin qu'ils en sélectionnent 4 par vote. Ceux ayant obtenu le plus grand nombre de voix seront confectionnés courant avril. Les enfants pourront ensuite les distribuer dans leurs classes respectives. Bravo pour toutes ces créations !

Retrouvez l'ensemble des créations des enfants en fin de magazine.



Le PLUi-H est exécutoire

Depuis 2016, la Communauté de communes Vie et Boulogne élabore un PLUi-H afin de traduire son projet d'aménagement pour les 10 prochaines années, via des règles d'urbanisme et des actions en faveur de l'habitat.

Une enquête publique s'est déroulée du 17 août au 21 septembre 2020, afin de recueillir l'avis de la population sur ce futur document.

La commission d'enquête a rendu un avis favorable à ce projet et celui-ci a été approuvé par le conseil communautaire, le 22 février 2021. Afin de s'assurer du respect des règles fixées par le PLUi-H, le conseil communautaire a également délibéré pour soumettre l'édification de clôtures à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire Vie et Boulogne.

Selon l'arrêté du Préfet, le nouveau document d'urbanisme est exécutoire depuis le 23 mars 2021. Il remplace les précédents documents d'urbanisme communaux.

Les pièces du PLUi-H sont disponibles sur le site de la Communauté de communes Vie et Boulogne et consultables en version papier dans les communes.

Contact : Communauté de communes Vie et Boulogne
02 51 31 60 09 - www.vie-et-boulogne.fr



PRÉVENTION DES RISQUES

Joint à ce magazine, le DICRIM est un outil réalisé à l'échelle communale qui permet de planifier les actions des acteurs locaux autour de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises, partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il est caractérisé par son double objectif : l'information préventive et la protection de la population.

À lire attentivement et à conserver précieusement en cas de besoin.

PLAN DE LA VILLE

La municipalité a le plaisir de vous remettre, avec ce magazine, le nouveau plan de la commune tout juste sorti !



Attention aux nuisances sonores !

Respectez le calme et la tranquillité de votre entourage, plus particulièrement **entre 20 h et 7 h du matin ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés**. Si une fête est prévue, pensez à prévenir vos voisins !

Parce qu'il n'est jamais agréable d'être réveillé par les bruits d'une tronçonneuse ou d'une tondeuse à gazon, planifiez les travaux de bricolage ou de jardinage uniquement :

- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés, de 10 h à 12 h.

Prenez toutes les mesures nécessaires pour que vos animaux de compagnie ne fassent pas de bruit de manière répétée et intempestive (aboiments).



Un point conseil budget

L'AREAMS (Association Ressources pour l'Accompagnement Médicosocial et Social) propose désormais un Point Conseil Budget, à l'espace France Services de Palluau. Il est ouvert à toute personne rencontrant des difficultés financières ou budgétaires, sur rendez-vous le vendredi matin.

Contact : 02 51 44 92 33 - pcb@areams.fr

EN RETOUR



Une boîte à livres « retour » a été installée à la bibliothèque du Beignon-Basset, située à la Maison de quartier Agora. Vous pouvez désormais y déposer, tout au long de la journée, et en toute sécurité, les documents que vous avez empruntés.

Contact : 02 51 31 89 02

DU CÔTÉ DES ENTREPRISES...

Ils s'installent au Poiré !

SOPHIE CHATELET

Sage-femme
31 bis boulevard des Deux Moulins
02 51 06 44 14

SFERE VISIO

Systèmes de sécurité
75 rue du Bocage
02 51 34 19 22

LA FOURMI LILI

Créatrice d'accessoires (lingettes démaquillantes, kits naissances, trousse...)
33 rue des Coux
06 50 53 77 58
lafourmilili.wordpress.com

ZEDESIGN

Infographiste Print et Web pour particuliers et professionnels
1F placette du Chaudron
06 38 41 21 01
zedesign.wasselincoirentin@gmail.com

LA ROUTE

Vente de pneus d'occasion (montage, équilibrage, parallélisme) et export
63 rue des Echoliers
02 85 33 81 23
06 25 94 16 31
la.route.roues@gmail.fr

AU RETOUR DE LA PÊCHE

Poissonnerie
place du Marché
Tous les jeudis matin lors du marché alimentaire
www.auretourdelapeche.fr

LC. DECO (LUCIE CANTIN)

Décoratrice d'intérieur (conseil déco, peintre, aménagement d'intérieur, relooking de meubles...)
06 21 62 19 78
lc.deco@outlook.com

ALOCASIA BY PAULINE

Fleuriste
65 boulevard des Deux Moulins
09 77 80 17 38
alocasiabypauline@gmail.com
Facebook : Alocasia By Pauline

➕ Faites-le nous savoir !

Entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Pensez à nous communiquer vos actualités !

Contact : service Communication
service.communication@ville-lepoiresurvie.fr

LE POIRÉ CITOYEN ET DURABLE



Le mot du Maire

Le conseil municipal vient d'approuver le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021. Ce budget est à la fois maîtrisé et ambitieux. Il permet de poursuivre le développement régulier de la commune, d'accompagner son dynamisme local, de réaliser des investissements pour entretenir son patrimoine et de développer de nouveaux projets.

Conformément à nos engagements, ce budget traduit également la volonté des élus de vous proposer des actions citoyennes, de prévention, d'animation, de valorisation et de préservation de notre environnement. Malheureusement, le contexte sanitaire ne nous permet pas de mettre en œuvre toutes ces actions comme nous l'aurions souhaité. Mais, ces projets sont dans les cartons, et nous

espérons pouvoir les réaliser avec vous, et pour vous, dès que possible.

De nombreux dossiers sont actuellement à l'étude :

- Sur la citoyenneté : les jardins collectifs, le dispositif « argent de poche », les rencontres citoyennes, les actions de prévention « sécurité routière »...
- Sur le développement durable : des temps forts sur les déchets, la mobilité et la biodiversité, un programme de plantations et de valorisation des arbres, des études sur le schéma de circulation et les mobilités douces, sur la restauration écologique du plan d'eau et sur la consommation énergétique des bâtiments publics...
- Sur le développement local : de nouveaux programmes d'habitat, une étude sur la diversité de l'offre de logements...
- Sur l'animation locale : les animations culturelles, le lancement d'un nouveau concept de marché festif en cœur de ville, le développement des commerces ambulants au Beignon-Basset, un temps fort inter-associatif, la valorisation du patrimoine...
- Sur les volets de la solidarité et la santé : une veille sociale, le soutien à l'EHPAD, la recherche de nouveaux médecins...
- Sur l'entretien et le développement des équipements mis à la disposition de la population : la rénovation énergétique de bâtiments, l'extension du Pôle Enfance-Jeunesse Méli-Mélo, l'entretien des équipements sportifs, la mise en place des concertations pour la réalisation du futur pôle culturel...
- Sans oublier les dossiers traités en intercommunalité, comme le développement économique, le PLUiH, le Plan climat, la mobilité, la gestion des déchets, les médiathèques, le tourisme, l'accueil petite enfance, la réflexion sur l'accessibilité aux démarches numériques...

Certains de ces projets vous sont présentés dans les pages qui suivent. Je remercie l'ensemble des commissions municipales, ainsi que les services municipaux, pour leur important investissement dans tous ces projets qui ont déjà été présentés ou le seront dans les prochains Poiré Mag.

Ce qui nous manque le plus aujourd'hui, c'est le lien social entre nous tous à l'occasion des multiples rencontres auxquelles nous sommes traditionnellement habitués. Il nous faut encore tenir bon dans le contexte sanitaire que nous connaissons, avant de retrouver tous ces moments de convivialité et d'échanges.

Solidarité, respect, civisme, responsabilité, volonté et ambition, au service de vous toutes et tous, sont quelques maître-mots qui nous animent !

Au plaisir de nous retrouver dès que possible !



Festi'Marché

DU BEAU, DU BON, DU LOCAL !

Les élus de la commission Economie, Emploi et Tourisme ont souhaité redynamiser le marché alimentaire en cœur de ville afin de lui donner un esprit convivial et festif. Ils ont travaillé sur une offre variée de produits de qualité et de proximité à la suite de différents déplacements sur des marchés similaires de Vendée. De cette réflexion collective est né le concept de « Festi'Marché ».

A compter du vendredi 28 mai (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire), la place du Marché s'animer, chaque vendredi soir de semaine impaire, de 16 h 30 à 19 h 30, autour du marché festif. L'occasion de se retrouver en famille ou entre amis en cœur de ville pour profiter du début du week-end et remplir votre panier de bons produits !

Une dizaine d'exposants locaux, du Poiré ou d'ailleurs (principalement vendéens), proposeront des produits incontournables comme les fruits et légumes, la viande, les volailles, la charcuterie, les fromages, les saucissons, les biscuits, le miel... Des artisans créateurs locaux viendront agrémenter cette offre par la présentation de leurs créations originales (bijoux, accessoires de mode...).

Un fond sonore et musical sera diffusé tout autour de la place durant le marché. Des associations genôtes seront de la fête par la tenue d'un stand à leur convenance et la possibilité d'assurer la traditionnelle buvette en partenariat avec les commerçants de la commune.

Prenez date pour cette nouvelle animation et venez nombreux ! Nous formulons le souhait d'un marché qui rassemble les Genôtes autour de beaux et bons produits à partager.

 **Le vendredi soir**
Semaine impaire (tous les 15 jours)

 **De 16h30 à 19h30**

 **Place du Marché**

Saison culturelle

2021

LE PRINTEMPS S'ANNONCE, LES FESTIVITÉS GENÔTES AUSSI !

En ces temps de crise sanitaire, nous avons hâte de partager avec vous de beaux et joyeux moments. Depuis plusieurs mois déjà, les élus de la commission Vie Locale vous concoctent des événements festifs et fédérateurs afin de célébrer l'arrivée des beaux jours. Le soleil brille, les oiseaux chantent et dès que nous y serons autorisés, les rues genôtes connaîtront à nouveau le doux son des spectacles.

FESTI'MUSIQUE

Vendredi 18 juin, à partir de 18h30

Toute la soirée, la musique sera mise à l'honneur grâce à des musiciens dont l'énergie positive et communicative vous envahira. Vous pourrez retrouver le plaisir de la musique «live» dans des conditions adaptées au contexte actuel.



FESTI'ARTIFICE

Mercredi 13 juillet, à partir de 23h

Comme chaque année, réservez votre soirée du 13 juillet. Festi'Artifice sera au programme pour garantir aux petits et grands un instant festif réussi. Préparez-vous à avoir des étoiles plein les yeux grâce à Fêtes Secrètes, notre partenaire artificier.



FESTI'ARTS D'ÉLISE

Les 28 et 29 août, à partir de 18h

Pour prolonger l'été au Parc du Moulin à Elise, du samedi soir au dimanche après-midi, embarquez pour deux jours d'arts de rue, de musique, de cinéma et de théâtre. Dans une ambiance familiale et conviviale, venez profiter de la douceur de ces soirées d'été.

En raison du contexte sanitaire, nous ferons le nécessaire pour garantir festivités et sécurité. Toutes les informations relatives aux événements à venir seront communiquées sur le site internet de la commune et sur la page officielle Facebook en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.

Contact : Service culturel - 02 51 31 80 14
service.culturel@ville-lepoiresurvie.fr

TEMPS FORTS DÉVELOPPEMENT DURABLE : ADOPTONS L'ÉCO-ATTITUDE !

La commission Développement Durable, Prévention et Citoyenneté confirme sa volonté de s'engager pour préserver l'environnement et s'inscrit dans la droite ligne des actions du Plan Climat Air Energie Territoire piloté par la Communauté de communes Vie et Boulogne. Au-delà des temps d'échange, de réflexion et de concertation, place à l'action désormais !

Les élus ont planché sur une déclinaison communale de ce plan d'action en trois thématiques réparties tout au long de l'année.

UN CALENDRIER REMANIÉ

Le premier temps fort, articulé autour de la thématique des déchets, devait normalement se dérouler du 19 au 25 avril prochain. La programmation était bouclée et les actions étaient en cours de préparation au sein des services municipaux. Compte-tenu du contexte sanitaire, les actions ci-dessous sont reportées et seront intégrées dans les prochains temps forts Développement Durable.

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET !

Différentes actions ont été pensées pour sensibiliser la population au tri sélectif et à la bonne gestion des déchets. Comment agir sur nos habitudes d'achat et de consommation et mieux raisonner le zéro déchet ?

Atelier d'information animé par Trivalis : comment trier mes déchets ?

Des infos, des conseils, des astuces pour mieux trier et réduire vos déchets. Profitez de la présence des experts du centre de tri vendéen.

Atelier « Je raisonne mes achats »

De nombreux produits « verts », dits alternatifs, existent pour notre quotidien (cosmétiques, entretien, hygiène). Les tester, c'est déjà les adopter ! Il vous est proposé de venir les découvrir au sein d'un atelier de démonstration.

Aide au compostage : atelier animé par Trivalis

Composter, c'est recycler les déchets verts du jardin et de la maison en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent. Suivez le guide !

Le CME en action : ramassage de déchets

Balade ramassage de déchets d'une durée d'une heure avec un atelier ludique à mi-parcours.



EN MARCHÉ POUR LE ZÉRO DÉCHET

L'occasion de participer au parcours zéro déchet, à pied ou en courant, organisé en collaboration avec des associations locales.

Et en plus, tout au long de la semaine :

- **les déchets sauvages ramassés par nos services techniques aux abords des colonnes de tri pourraient être déposés sur la place du Marché.** Au détour d'une balade en cœur de ville, vous pourriez prendre le temps de vous rendre compte du volume et des contenus.
- **les accueils périscolaires, l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes participeraient également à leur manière autour de cette thématique :** actions anti-gaspi, fabrications, défis... Tout pour faire de nos petits bouts des éco influenceurs !

Ensemble, agissons pour notre cadre de vie !

Malheureusement, l'actualité « sanitaire » a pris le dessus... Au vu des dernières annonces gouvernementales, l'action sur le thème des déchets est annulée. Un second temps fort est programmé sur le thème de la mobilité du 31 mai au 6 juin. Enfin, un troisième et dernier événement est prévu du 20 au 28 novembre prochain autour de la biodiversité.

Vous trouverez dans ce dossier les actions envisagées par les élus sur ces différents sujets en lien avec le développement durable.

Malgré ce contexte contraignant, l'action continue ! Si la situation sanitaire le permet, le temps fort sur la mobilité sera maintenu début juin et celui du mois de novembre pourra être redessiné en intégrant la thématique des déchets.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne saurait présager de ce qui nous attend.

Pour autant, nous vous dévoilons ci-après les projets d'actions envisagées ainsi que le visuel retenu pour tous ces événements.

Nous vous tiendrons informés de leur possible réalisation, au fur et à mesure des annonces liées à la crise sanitaire, sur les supports de communication de la commune : site internet et page Facebook. Restez connectés !

Prenez date !

DU 31 MAI AU 6 JUIN 2021 : ON PASSE EN MODE ÉCO MOBILITÉ !

Comment sensibiliser aux mobilités douces, au covoiturage, à l'usage des transports électriques ? Un seul objectif : vous aider et vous accompagner dans ces changements de comportement pour mieux « raisonner vos déplacements » !

Le programme de ce temps fort est en cours d'élaboration et sera notamment fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Différentes animations sont envisagées comme la participation au Défi Mobilité, la mise à disposition de vélos électriques et des essais de véhicules propres. Un atelier de concertation sur le plan de circulation pourrait également être proposé à toute la population pour faciliter la pratique des modes de déplacement doux sur la commune comme le vélo et la marche à pied. Des actions seront mises en place afin d'inciter l'utilisation des modes de transport collectif et partagé comme le covoiturage.



DU SAMEDI 20 AU DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021 : TOUS ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ !

9 jours dédiés au respect de l'environnement pour une meilleure biodiversité, à la formation et l'information sur les bonnes pratiques (taillages, élagage, permaculture...).

Agir pour mieux prévenir notre environnement et notre cadre de vie : planter des arbres, favoriser les échanges et partages de connaissance et d'expérience, valoriser les actions environnementales de la collectivité et les initiatives locales, changer notre regard : « savoir admirer ce qui nous entoure ». Le programme de ce temps fort est en cours de réflexion et sera adapté aux mesures sanitaires en vigueur.

Pour autant, les élus de la commission ont déjà réfléchi à différentes actions autour de l'arbre et des plantations en vue de créer des îlots de fraîcheur au cœur de la commune. Des ateliers de confection de nichoirs ou de maisons à hérissons seront également envisagés ainsi que des balades botaniques, des ateliers nature et des animations autour de ruches avec nos partenaires locaux.

LE JARDIN EN PARTAGE : À VOS BOTTES ET OUTILS !

Les élus des commissions Cadre de Vie et Développement Durable ont souhaité créer des jardins collectifs sur la commune afin de privilégier un cadre de vie respectueux de l'environnement et de favoriser les liens entre les habitants. 4 000 questionnaires ont été distribués avec le dernier Poiré Mag pour recueillir les attentes de la population autour de ce concept à créer. Découvrez, ci-dessous, les retours de cette enquête et la suite accordée à ce concept citoyen !

62

retours de questionnaires.
18 papiers et 44 en ligne.



ENVIE D'UN JARDIN COLLECTIF SUR LA COMMUNE ?



SOUS QUEL FORMAT ?



63 % des personnes ayant répondu préfèrent le jardin partagé, mais nous avons pu constater que sur le quartier du Beignon-Basset, c'est le format familial qui est préféré (75 %).

LES RAISONS ?

Entraide
Conseils
CONVIVIALITÉ
PARTAGE
Mieux consommer
Lien intergénérationnel
Solidarité

L'ENSEMBLE DU JARDIN DOIT ÊTRE



UNE ASSOCIATION POUR FAIRE FONCTIONNER LE JARDIN ?



Jardin Genôt

Forts de ces résultats et des attendus exprimés, des temps d'échange et de partage sur les sites pressentis de jardins collectifs, ont été organisés en extérieur, samedi 20 mars dernier, en présence des personnes ayant confirmé leur participation à ce projet. Ces rencontres ont permis d'échanger avec les futurs jardiniers sur leurs attentes et leurs besoins.

Sur le quartier du Beignon-Basset, le projet de jardin familial se situera rue des Aubépines, à proximité du Parc des Pensées.

En cœur de ville, le projet verra le jour, du côté du Parc du Moulin à Elise, pour un format partagé.

En agglomération, des recherches de terrains communaux sont en cours pour accueillir un jardin familial.

Une charte des utilisateurs de ces jardins sera rédigée selon le format de jardin retenu. Les services municipaux accompagneront la mise en route logistique de ces espaces.

Les premiers coups de bêche auront lieu avant l'été prochain. Au détour d'une balade, n'hésitez pas à aller découvrir leur travail et apprécier leur savoir-faire !



À la suite de l'enquête ouverte à la population, les personnes intéressées par la mise en place de jardins collectifs ont été accueillies par les élus et les techniciens sur les sites pressentis afin de recueillir leurs attentes et leurs besoins.

Pour les genôts
de 16 à 18 ans

MISSION ARGENT DE POCHE

Pendant
les vacances
scolaires

Participe à la vie de ta commune !

Afin de proposer et d'inciter l'implication citoyenne, les élus de la Commission Développement Durable, Prévention et Citoyenneté ont souhaité mettre en place des actions auprès des jeunes pour qu'ils participent à la vie de la commune. Dans ce cadre, le dispositif Argent de Poche se met en place avec le concours des services municipaux. Kesako ?

Le dispositif Argent de poche devait être lancé pour la première fois, au Poiré-sur-Vie, lors des prochaines vacances. Au vu des dernières annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire, le démarrage de cette action est décalé aux vacances d'été.

Tu as entre 16 et 18 ans et tu résides sur la commune ? Tu veux gagner de l'argent de poche pour tes projets ? Profite de tes vacances pour t'occuper différemment tout en participant à la vie de ta commune !

Une demi-journée de travail, d'une durée de 3h30 avec pause, te sera proposée au sein des services municipaux pour différentes missions. Ce travail sera rémunéré à hauteur de 15€ réglés par virement sur ton compte. Cette action citoyenne te permettra de découvrir le travail des agents municipaux tout en améliorant ton cadre de vie.

Les missions proposées seront variées selon les besoins de la collectivité : entretien des espaces verts, désherbage, nettoyage des équipements publics, ramassage de déchets, petits travaux, montage de stands, classement, archivage, saisies informatiques...

Les inscriptions seront ouvertes une quinzaine de jours avant le début des vacances et annoncées sur la page Facebook et le site internet de la commune. Le détail des missions proposées sera précisé à cette occasion.

Pour candidater, tu seras invité(e) à remplir un dossier d'inscription avant la signature d'un contrat d'engagement avec la municipalité. Ces actions seront encadrées par les agents municipaux des services concernés.

Alors n'hésite pas à donner un coup de main pour ta commune et rejoins-nous !

3h30
de travail
= 15€





UN DUO À LA CROISÉE des chiffres et des moyens

Le service Finances, Moyens Généraux et Achats constitue un rouage essentiel dans le fonctionnement quotidien de la mairie. Il participe notamment à l'élaboration du budget municipal, en collaboration avec les élus et les services, et doit donc veiller au bon équilibre des recettes et des dépenses conformément au budget voté par le conseil municipal.

Rattachée au pôle Ressources et Moyens Généraux, cette équipe, 100% féminine, est composée de quatre agents sous la houlette de Katia BILLAUD, responsable du service.

Le service a en charge le paiement des factures, l'analyse des consommations, le remboursement des emprunts, la gestion des loyers, des assurances et des sinistres ainsi que les marchés publics.

« Nous travaillons également à l'élaboration du budget annuel et son suivi » indique Katia BILLAUD. Ce service agit en étroite collaboration avec Philippe SEGUIN, adjoint aux Finances et Moyens Généraux.

Chaque vendredi après-midi, un point est fait sur l'ensemble des dossiers en cours. Pour la fin d'année 2020 et ce début d'année 2021, le plus gros dossier a été l'élaboration du budget communal 2021.

« Pour le budget investissements, un rendez-vous a été organisé avec chaque responsable de service, les élus concernés selon leurs délégations, Katia BILLAUD et moi-même afin de recueillir les besoins » précise Philippe SEGUIN. Quant au budget de fonctionnement, une analyse des budgets des exercices précédents est réalisée afin d'ajuster au mieux les nouvelles provisions tout en s'adaptant aux besoins exprimés par les commissions municipales. Les propositions sont ensuite étudiées par les élus et soumises à validation.

Chaque année, ils travaillent également sur le programme pluriannuel d'investissements afin d'avoir une vision à long terme des investissements à réaliser sur la commune. Ce programme est ensuite présenté en bureau municipal et en commission finances. « Nous faisons appel à un consultant financier pour évaluer ce programme et étudier sa faisabilité » indique Katia BILLAUD.

« Une fois que tous ces éléments sont prêts, nous soumettons le budget au vote du conseil municipal » poursuit Philippe SEGUIN.

La gestion du budget communal nécessite rigueur et technicité.



BUDGET 2021 entre maîtrise et prospective

Voté le 11 mars 2021, lors de la dernière séance du conseil municipal, le budget primitif 2021 s'est inscrit dans la continuité des projets déjà engagés et en incluant ceux à venir. Il prend en compte les évolutions de la commune en termes de population et d'équipements, tout en maîtrisant les dépenses, en maintenant les services municipaux proposés à la population et en assurant le soutien à la vie locale.



LES TAUX D'IMPOSITION

En 2021, une réforme sur la fiscalité va être appliquée.

Dans ce cadre, les 16,52 % de taxe foncière bâti, habituellement versés au Département, seront transférés à la commune. Ce transfert compensera en partie la perte de la taxe d'habitation précédemment versée aux communes.

Dans sa séance du 11 mars 2021, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition du foncier bâti et non bâti de 1,5 %, ce qui représente environ 8 € par an par foyer fiscal.

En raison de la réforme fiscale visant la suppression de la taxe d'habitation, 74 % des foyers de la commune ne paient plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. Les 36% des foyers non dégrévés continuent en 2021 de payer cette taxe avec une exonération de 30 %. L'exonération sera de 65 % en 2022 puis deviendra totale en 2023.

ANALYSE BUDGÉTAIRE 2020

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 1% entre 2019 et 2020 ; elles représentent **869 €** par habitant alors que l'indicateur des communes de même population était de 1 037 € en 2019.

Les recettes de fonctionnement ont, quant à elles, diminué de 2 % entre 2019 et 2020, en lien avec la crise sanitaire. Les effets du confinement entraînent une diminution de 150 000 € des produits des services.

L'excédent de fonctionnement du budget principal 2020 s'élève à **1,2 M€** ; il sera totalement réinvesti dans le programme d'investissement 2021.

En 2020, la capacité de désendettement du budget principal de la commune a été de **4,1 années**. Ce qui veut dire que si la commune ne réalise pas d'investissements durant 4,1 années, elle sera en capacité de rembourser la totalité de sa dette au bout de 4,1 années. Cette capacité de désendettement est bien en deçà du seuil d'alerte pour les collectivités qui se situe entre 10 et 12 ans.

Pour les investissements, durant la période 2017 - 2020, **11,3 millions d'euros** ont été réalisés sur la commune. Ils ont été financés :

- **38,4 %** par autofinancement net,
- **22,8 %** par emprunt,
- **20,6 %** par subventions,
- **12,1 %** grâce aux fonds de compensation de la TVA.

La capacité d'autofinancement nette représente **124 €** par habitant. En 2019, elle était de 114 € par habitant pour les communes de la même taille démographique.

Budget total 2021

19 958 676 €

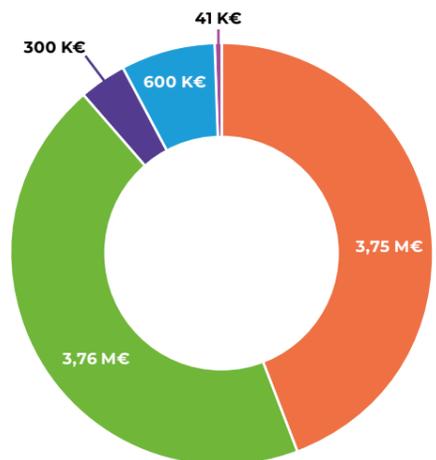


Fonctionnement
11 425 858 €

Investissement
8 532 818 €

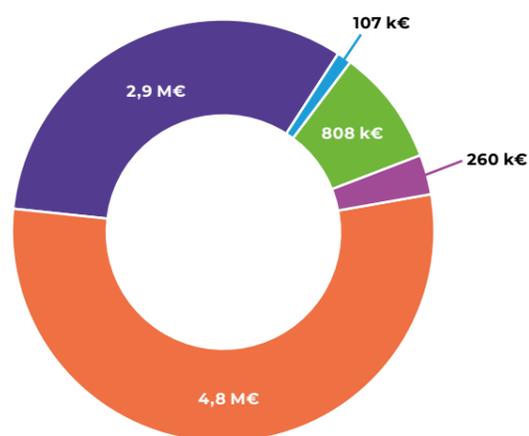


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



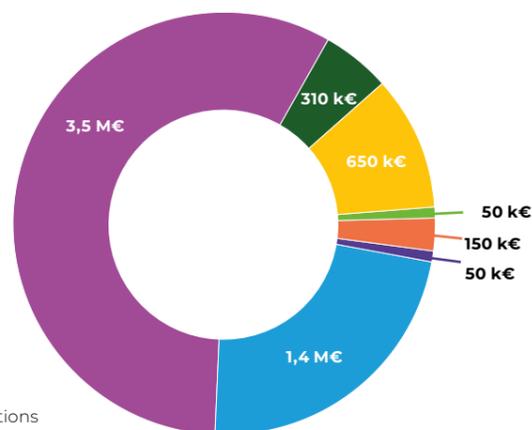
- Charges de gestion
- Frais de personnel
- Intérêt des emprunts
- Amortissements
- Autres dépenses

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



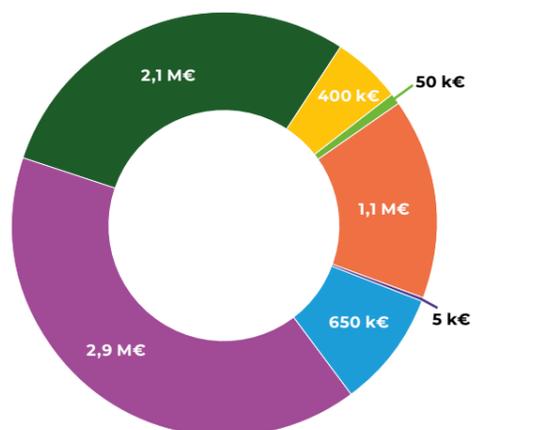
- Impôts et taxes
- Vente de services
- Dotations, subventions
- Autres recettes
- Opérations comptables

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Acquisitions foncières
- Remboursements à la Communauté de communes
- Dépenses imprévues
- Opérations comptables
- Remboursement des emprunts
- Entretien du patrimoine
- Programmes d'investissement nouveaux

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions
- Opérations d'ordres
- Opérations comptables
- Revenu de TVA
- Autofinancement
- Taxe d'aménagement

VALORISER NOTRE CADRE DE VIE ensemble, entretenons nos trottoirs

La ville du Poiré-sur-Vie est reconnue et appréciée pour la qualité de son cadre de vie mis en valeur grâce à une végétalisation et des techniques spécifiques de gestion et d'entretien des espaces verts respectueuses de l'environnement. Dans la continuité de cette démarche, vous êtes invités à poursuivre cette valorisation en prenant soin des pourtours et abords de votre habitation. Suivez le guide !

Les premiers sourires du printemps nous invitent souvent à redécouvrir la nature qui nous entoure. Cela nous donne envie de planter et de semer. Bien sûr, cet entretien implique des précautions élémentaires pour préserver notre environnement.

Une prise de conscience individuelle pour un essor collectif éco-responsable.

Pour avoir un effet bénéfique sur la commune, cette philosophie d'entretien des espaces verts et de l'espace rural, doit être adoptée par le plus grand nombre de Genôts. C'est pourquoi nous vous recommandons ces quelques solutions qui vous permettront de jardiner sainement, de réaliser des économies en évitant l'achat de produits chimiques et de contribuer à la qualité de votre environnement.

Depuis le 1er janvier 2019, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires sont interdites pour tous. L'utilisation de pesticides pollue non seulement les eaux de surface, par ruissellement, les eaux souterraines, par infiltration, mais aussi l'air, par évaporation.

Des solutions naturelles existent et sont largement employées par les agents du service Espaces Verts. Tout au long de l'année, les agents communaux assurent leur mission d'entretien des espaces verts et des trottoirs. N'hésitez pas à les interpeller si vous avez besoin d'informations ou de conseils !

Labellisée « Terre Saine » et décorée tout récemment d'une troisième fleur au label « Villes et villages fleuris », la commune du Poiré-sur-Vie entend bien maintenir son rang de commune respectueuse de son environnement.



Suivez les conseils pour entretenir votre trottoir !

DÉSHERBER NOS TROTTOIRS

- Balayer régulièrement,
- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.

VALORISER NOS TROTTOIRS

- Observer les plantes sauvages qui viennent embellir les pieds de mur,
- Planter des vivaces, du semi de graines estivales ou tout simplement du gazon, pour ralentir la repousse de mauvaises herbes et embellir les clôtures.

Les principaux projets pris en compte dans ces budgets ont été présentés dans le précédent magazine. Ils seront détaillés dans les prochaines éditions du Poiré Mag au rythme de leurs réalisations.

C'EST GENÔT !



Quentin FOURNIER et Pascal BRETOMÉ

Joël ORCEAU et Alexis GUILBAUD

L'APPRENTISSAGE la voie de l'excellence

L'apprentissage réalisé au sein des entreprises, avec ses spécificités, constitue une réussite en matière de formation et d'intégration à l'emploi. L'apprenti qui se forme à un métier qui le passionne, répond à de réels besoins des entreprises, et a donc toutes les chances pour s'insérer dans la vie professionnelle, avant de devenir lui-même chef d'entreprise.

C'est un mode de formation qui alterne pratique en entreprise et théorie en centre de formation (CFA) ou en établissement de formation secondaire ou supérieur. Ouvert aux jeunes de 15 à 26 ans, il permet de préparer un diplôme : du CAP au titre d'ingénieur en passant par le BTS, la licence et le master.

L'un des nombreux avantages de l'apprentissage est l'acquisition d'expériences sur le terrain tout en continuant à se former. Ce rythme pédagogique aide à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises.

Cette combinaison entre la théorie et la pratique donne donc une vision globale sur les problématiques des métiers et les solutions à mettre en place pour les surpasser.

Former les générations futures par l'apprentissage, c'est donner à chaque jeune un métier et donc un avenir. Et nos entreprises genôtes s'y emploient !

Au Poiré-sur-Vie, 53 contrats d'apprentissage sont en cours au sein des entreprises, principalement dans le secteur du bâtiment et des services.

INTERVIEWS

Pascal BRETOMÉ, Garage Brethomé

« J'ai démarré mon activité en 1991 et depuis septembre de cette même année, j'accueille des apprentis tous les ans. Actuellement nous avons plusieurs apprentis : un Bac pro Automobile, un CAP Automobile et un BTS Management et Ressources Humaines. Notre objectif est de rajeunir l'équipe et de pouvoir former des jeunes que nous recruterons par la suite. Cela nous permet d'avoir des personnes qui connaissent déjà l'entreprise et notre façon de travailler. »

Quentin FOURNIER, apprenti au Garage Brethomé

« Je suis apprenti au sein du Garage Brethomé depuis plus de 5 ans. J'ai débuté par un stage et cela fait maintenant 4 ans que je suis en apprentissage au sein de l'entreprise. J'ai pu être encadré par plusieurs maîtres de stage différents ce qui m'a permis d'apprendre diverses techniques au fil du temps et de me perfectionner. »

Joël ORCEAU, Peinture

« L'entreprise a été créée en 1999 et depuis cette même année, j'accueille des apprentis tous les ans. Actuellement, nous avons un apprenti. Notre objectif est de faire découvrir notre métier, transmettre notre savoir et former des jeunes que nous recruterons par la suite. Pour moi, l'apprentissage est un bon moyen de faire durer les entreprises avec la jeunesse. »

EN CHIFFRES AU 1^{ER} JANVIER 2020 AU POIRÉ-SUR-VIE*

53 contrats en cours

9 contrats dans l'alimentation
26 contrats dans le bâtiment
7 contrat dans la production
11 contrats dans les services

*Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

10

CONSEILS CONTRE LE HARCELEMENT

LE COIN DES P'TITS GENÔTS

LE HARCELEMENT C'EST QUOI ? LE HARCELEMENT SE FONDE SUR LE REJET DE LA DIFFÉRENCE ET SUR LA STIGMATISATION DE CERTAINES CARACTÉRISTIQUES. LE HARCELEMENT SE DÉFINIT COMME UNE VIOLENCE RÉPÉTÉE QUI PEUT ÊTRE VERBALE, PHYSIQUE OU PSYCHOLOGIQUE. CETTE VIOLENCE SE RETROUVE AUSSI AU

SEIN DE L'ÉCOLE. ELLE EST LE FAIT D'UN OU DE PLUSIEURS ÉLÈVES À L'ENCONTRE D'UNE VICTIME QUI NE PEUT SE DÉFENDRE. LORSQU'UN ENFANT EST INSULTÉ, MENACÉ, BATTU, BOUSCULÉ OU REÇOIT DES MESSAGES INJURIEUX À RÉPÉTITION, ON PARLE DONC DE HARCELEMENT.

SI TU ES VICTIME

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles !
Ose te confier à un adulte de l'école mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande soeur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.



2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.



3 Signaler un abus

Sur **Facebook**, tu peux signaler un contenu abusif et «bloquer» les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués.



Je suis victime de harcèlement à l'école, j'ai besoin d'aide...

4 Téléphoner,

si tu es victime de harcèlement à l'École, **tu peux appeler le numéro gratuit «Stop Harcèlement» 3020**

5 Porter plainte, dans les cas les plus graves,

il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.



SI TU ES TEMOIN

6 Soutenir.

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler

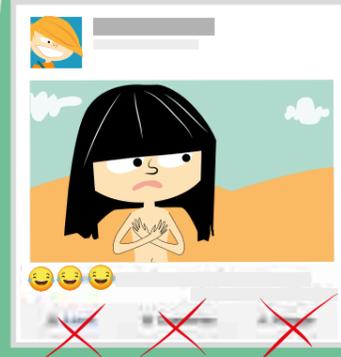


7 Ne pas rire.

S'il cesse d'avoir une «majorité silencieuse», ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler.

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte de l'école si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.



9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante «à faire tourner», supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. **Tu pourrais ainsi briser la chaîne du harcèlement.**

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, **essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi.** Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.

SOURCES «AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE.GOUV.FR»

www.hoptoys.fr

Moins de voiture !

Éviter de se déplacer, par le télétravail par exemple ; aller chercher le pain à pied ; covoiturer, prendre le train, le bus, le vélo ... oui, toutes ces alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle sont nécessaires pour répondre aux enjeux du réchauffement climatique. Les transports représentent en effet 18 % des émissions de gaz à effet de serre sur la CCVB et 33% des consommations d'énergie (source : PCAET*). Sans compter ce qu'ils coûtent aux ménages !

Ces choix relèvent en partie de notre responsabilité individuelle et de notre capacité à remettre nos habitudes en cause. Mais pas seulement, loin de là ! Comment rouler en vélo, en toute sécurité, pour nos trajets quotidiens ? Comment faire coller nos horaires à ceux, bien rares, du bus 584 ? Comment rejoindre la Roche quand le bus de l'Agglo s'arrête à sa « frontière » ? ...

Le Plan Climat arrêté en janvier par la CCVB prend en compte ces questions, il n'aurait pas pu en être autrement ! Et il est de plus en plus urgent que les actions retenues se mettent en place. Les moyens financiers devront être à la hauteur des enjeux, à tous les niveaux : territorial, départemental, régional,...

Mais, pour permettre leur mise en œuvre efficace, faites part de vos besoins, de vos suggestions, des points de blocage qui actuellement nous font tous, si facilement, prendre notre voiture !

**Les élus
LE POIRE AUTREMENT**



*PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PCAET

Une nouvelle phase de consultation

Lors du conseil du 18 janvier, les élus communautaires ont validé le projet du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'unanimité.

Le PCAET est le document cadre de la politique énergétique et climatique du territoire. Il a notamment pour objectifs d'atténuer le changement climatique et de commencer à s'y adapter. Il comporte un volet stratégique qui fixe un cap au territoire à l'horizon 2030 et 2050 sur ces thématiques. Il se décline aussi en un plan d'action opérationnel sur 6 années. Le projet a été alimenté par de nombreux temps de concertations avec les acteurs du territoire tout au long de son élaboration.

Celui-ci va donc entrer dans sa phase de validation administrative. Soumis à l'avis de l'autorité environnementale, du Préfet de Région et du Président de Région, ce Plan Climat fera ensuite l'objet d'une consultation du public sur une durée d'un mois, prévue en mai. Ce sera alors l'occasion pour chacun d'entre vous, de formuler des remarques et propositions.

Une fois les avis divers intégrés, le PCAET pourra être adopté et entrer officiellement dans sa phase de réalisation.

Certaines actions démarreront ou seront initiées en 2021, comme :

- un temps fort pour le lancement du PCAET,
- la sensibilisation auprès des jeunes,
- l'étude pour la planification du développement éolien,
- la finalisation du schéma directeur des modes actifs (marche, vélo) et le lancement d'études sur la mobilité partagée (covoiturage, transport solidaire),
- le développement du guichet unique de l'Habitat,
- le développement de l'animation sur la prévention des déchets,
- l'accompagnement des entreprises et du monde agricole dans la transition écologique,
- le travail sur l'exemplarité des collectivités (rénovation du patrimoine public bâti, gestion différenciée ...)

L'ensemble des documents du PCAET est disponible sur le site internet de la Communauté de communes.

**Contact : Communauté de communes Vie et Boulogne
02 51 31 60 09 - www.vie-et-boulogne.fr**



**CME - STICKERS
PREVENTION ROUTIERE**

Au vu des mesures gouvernementales en vigueur, il a été proposé aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants de réaliser des projets à distance. Ils ont ainsi travaillé à la création de stickers sur le thème de la prévention routière en dessinant, à la main ou sur ordinateur, leurs propositions.



Cette action du Conseil Municipal des Enfants s'inscrit également dans le cadre des actions « fil rouge » de l'année du Conseil Local pour la Sécurité et la Prévention de la Délinquance sur la prévention routière. Merci à eux pour leur contribution !



Festi' Marché

DU BEAU, DU BON, DU LOCAL

Le vendredi soir
semaines impaires

de 16 h 30 à 19 h 30

Place du Marché